

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Band: - (1908)
Heft: 70

Rubrik: Nouvelles diverses, concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si cette idée de « aide-toi toi-même » provoque quelque intérêt, je suis tout prêt à développer cette question qui, déjà maintes fois, a été le sujet de mes réflexions.

ERNEST GEIGER.

M. Geiger demande en outre au Comité central d'indiquer dans le journal les avantages que procure la carte de membre. Il cite le musée de Berne que l'on peut visiter sans payer sur la présentation de la carte, et celui d'Aarau où par contre les artistes sont obligés de payer.

En effet, ces avantages n'ont jamais été déterminés exactement et certains musées dont l'entrée est payante veulent bien accorder la gratuité aux artistes, il n'a pas été possible d'obtenir la même faveur de la part des autres.

C'est une question qui pourrait être examinée à nouveau. Nous ferons les démarches nécessaires auprès des administrations des musées suisses et le résultat sera publié dans l'*Art Suisse*.

A. S.

Nouvelles diverses, Concours.

LA DÉCORATION DU MUSÉE DE ZURICH

La Commission fédérale des Beaux-Arts n'ayant pu accepter la maquette présentée par M. Heaton, pour l'exécution des mosaïques, dont feu Sandreuter avait été chargé, vient d'émettre le vœu que ce travail soit confié à M. F. Hodler.

Le Conseil fédéral ne va pas tarder à être appelé à se prononcer.

NOUVELLES DIVERSES

* * Le Département fédéral de l'intérieur avait obtenu que la somme de 16,500 francs, coût de l'exécution des deux grands vases décoratifs destinés au grand escalier du Palais fédéral, fût inscrite au budget. Mais ce poste disparut du projet de budget définitif, on ne sait trop pourquoi.

On a réussi à le repêcher et, dernièrement, le Conseil des Etats, qui s'est occupé de la question, lui a témoigné quelque intérêt. Et il a voté à la fois les milliers de francs nécessaires pour les premières études de la décoration de la paroi sud de la salle, décoration qui a été confiée aux peintres Welti, à Munich et Balmer, à Florence et, les 16.500 francs pour les vases décoratifs du grand escalier.

Reste à savoir qu'en pensera le Conseil national ?

* * Une exposition d'art allemand à Paris — vu le succès obtenu par l'exposition d'art français ouverte l'été dernier au musée de Krefeld, ses organisateurs Allemands et Français ont conçu le projet d'une exposition d'art allemand à Paris.

Cette exposition aura lieu au prochain Salon d'Automne.

Elle comprendra des œuvres de peinture, de sculpture, de gravure, d'art décoratif.

L'exposition allemande sera plus spécialement représentative des tendances artistiques modernes de l'Allemagne rhénane et méridionale. Tirant son origine d'initiatives privées, elle sera soutenue par des subventions ou cautions d'amis des arts allemands. Des sommes importantes ont déjà été souscrites à la Société qui s'est fondée pour réaliser dignement ce projet.

* * La Société nationale des Beaux-Arts organise pour 1908, à Bagatelle, une exposition de portraits de personnages connus du XIX^e siècle.

* * La Nationalgalerie de Berlin a acquis récemment une troisième peinture de Claude Monet, « Printemps » daté de 1874. et qui marque la transition entre les deux autres toiles de ce peintre que possède la galerie : une « vue de Saint-Germain-l'Auxerrois, de 1866, et une vue de Vétheuil, de 1880. »

* Le jury de l'Exposition internationale de Venise a décerné les récompenses suivantes :

Art décoratif. Des médailles d'honneur ont été distribuées à la salle internationale intitulée « l'Art du Rêve ; » au Pavillon Belge, construit par M. L. Sneyers ; à la décoration du salon central dont l'auteur est M. Sartorio.

Des médailles d'or ont récompensé la salle du Hagenbund, de Vienne ; la salle Romaine ; la salle Piémontaise et les ouvrages de M. Barwig et de M. Lalique.

La sous-commission de *Peinture, Sculpture, Dessin, Gravure*, a décerné treize médailles d'or dont les titulaires sont : MM. Bartsœn (Belgique,) Brangwin (Angleterre,) Israëls (Pays-Bas,) Kustodiew (Russie,) Lagae (Belgique,) Lazlo (Autriche-Hongrie,) Laurenti (Italie,) Sargent (Angleterre,) Munthe (Norvège,) et trois artistes français : MM. Damp, Charles Cottet et René Mênard.

CONCOURS

L'Association des musiciens suisses a décidé de publier au printemps 1908 le premier volume de l'*Edition nationale suisse* qui est un des articles de son programme. Elle a choisi pour sa première publication la symphonie « héroïque » de Hans Huber, exécutée à l'occasion de la réunion de l'Association à Berne en 1904. L'œuvre sera publiée en partition, parties d'orchestre et réduction pour piano à quatre mains. La partition sera prochainement offerte en souscription.

Pour cette édition nationale, l'A. M. S. désire se procurer un dessin de couverture passe-partout originale qui servira à toutes ses publications futures. A cet effet, elle ouvre un concours d'esquisses auquel peuvent prendre part tous les dessinateurs suisses, quel que soit le lieu de leur résidence. Les envois doivent parvenir à M. Edm. Röthlisberger, 5, Promenade noire, Neuchâtel, avant le 15 janvier 1908.

Un jury de trois membres désigné par le comité de la Société suisse des peintres et sculpteurs examinera les envois et décernera aux trois meilleurs projets des prix d'une valeur totale de 300 francs.

Pour les conditions du concours, s'adresser à M. Röthlisberger, à l'adresse ci-dessus.

CONDITIONS DE CONCOURS.

1. Grand format ordinaire d'un morceau de musique.
2. Pas d'allégories, style décoratif, simplicité recommandée.
3. Deux couleurs au maximum, fond non compris.
4. Texte :

En tête :

*Schweizerische Nationalausgabe.
Edition nationale suisse.*

Le centre libre pour le titre du morceau et le nom de l'auteur.

Au bas :

*Eigentum des schweizerischen Tonkünstlervereins.
Propriété de l'Association des musiciens suisses.*

Dépôts : { Hug & C^e, Zürich.
 { Foetisch frères, S.-A., Lausanne.

Preis } Fr. Mk.
Prix }

5. Les envois ne doivent pas porter le nom de l'auteur, mais un emblème ou une devise. A l'envoi sera jointe une enveloppe fermée, contenant le nom de l'auteur et l'emblème ou la devise figurant sur l'esquisse correspondante.

Ces enveloppes seront ouvertes par le jury aussitôt après la fermeture du concours.

6. Une somme de 300 fr. sera mise à la disposition du jury pour être distribuée aux concurrents en un ou plusieurs prix.

La somme affectée au premier prix ne sera pas inférieure à 150 fr.

7. Les projets primés deviendront la propriété de l'A. M. S. : elle se réserve le choix du projet à exécuter.

8. Les envois doivent être adressés à

M. EDMOND RÖTHLISBERGER, président de l'A. M. S.

5, Promenade noire, Neuchâtel.

jusqu'au 31 janvier 1908.

ATHÈNES. — Concours international pour l'érection d'une statue de Constantin Paléologue, à Athènes. L'empereur doit être représenté sabre au clair, debout ; le corps d'un janissaire tué sera étendu devant lui ; quatre bas-reliefs orneront le piédestal représentant la dernière communion de l'empereur dans Sainte-Sophie, sa chevauchée nocturne le long des murs de Constantinople, la dernière procession qu'il conduisit autour de la ville, et sa mort devant la porte Saint-Romain.

Concours à deux degrés : 1^o du 18 au 28 juin ; 2^o du

23 au 28 octobre 1908. Envoi des maquettes à l'Académie de France, à Rome : 1^o avant le 15 juin ; 2^o avant le 20 octobre 1908.

Pour plus de renseignements, s'adresser au siège du comité, 9, rue Lycistrate, à Athènes.

BULLETIN DES EXPOSITIONS

OUVERTES A VISITER

PARIS. — Exposition de l'atelier Sisley, à la galerie Bernheim jeune. — Exposition annuelle des acquisitions et des commandes de l'Etat, à l'Ecole nationale des Beaux-Arts. — Exposition d'art russe moderne, à la galerie des artistes modernes, rue Caumartin. — Exposition de pastels de Simon Bussy, chez MM. Durand-Ruel, rue Laffitte. — Exposition de la Société internationale de peinture et de sculpture, à la galerie Georges Petit, rue de Sèze.

MUNICH. — Exposition d'hiver de la « Sécession », de fin décembre 1907 à février 1908.

MEMENTO DES EXPOSITIONS ANNONCÉES OU EN FORMATION

SUISSE.

BALE. — Exposition nationale des Beaux-Arts, été 1908.

GENÈVE. — Salle Thellusson. Exposition de peintures, aquarelles, pastels et dessins de divers artistes. Janvier 1908.

ETRANGER.

CANNES. — 6^e Exposition internationale des Beaux-Arts et d'Art industriel, du 31 janvier au 10 mars 1908.

MONTE-CARLO. — 16^e Exposition internationale des Beaux-Arts, de janvier à avril 1908. — Secrétaire : M. Jacquier, 50, rue Vaneau, Paris.

NICE. — Exposition de la Société internationale des Beaux-Arts, à partir de la fin de janvier 1908.

LONDRES. — Société internationale de peintres, sculpteurs et graveurs. Oeuvres des membres et autres artistes. Janvier, février et mars 1908. — Secrétares : MM. Bourlet et fils, 17-18, Nassau Street, Niddlessex Hospital, Londres.

ROME. — Exposition internationale de la Société des Beaux-Arts, via Nazionale. Du 10 février au 15 juin 1908. — Secrétaire : M. V. Moraldi.

TURIN. — 2^e Exposition quadriennale de la Société promotrice des Beaux-Arts de Turin, du 25 avril au 30 juin 1908. Pour renseignements, s'adresser au siège de la Société, 25, via della Pecca.